



École nationale
d'administration
pénitentiaire



RAPPORT d'activité

« *Développons nos compétences* »

2015

Sommaire

PAGE

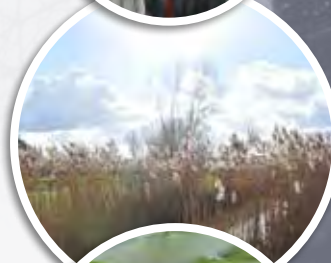
4

Les instances



6

Les chiffres clés



9

Les élèves



12

La formation

19

La recherche et la documentation



25

Les relations internationales

26

Vos contacts 2016



Avant-propos

L'année qui vient de s'achever aura été dense. Elle aura permis de consolider des évolutions menées depuis les deux années précédentes mais aura aussi été fortement marquée par les événements dramatiques éprouvant notre pays.

L'Énap a, à la demande de la direction de l'administration pénitentiaire (DAP), lancé un vaste programme de formation sur la question de la radicalisation. Cela aura fortement impacté notre programmation, nos charges de travail et notre budget. Ce qui aura aussi permis de mesurer à quel point notre école sait être réactive et innovante. En quelques semaines nous avons réalisé un film pédagogique performant, élaboré un kit pédagogique, publié un état des connaissances, construit des formations de formateurs spécifiques, formé les nouveaux personnels spécifiquement recrutés par la DAP. Il nous a fallu, très rapidement, enrichir nos formations en matière de renseignement, d'évaluation et de prise en charge. Ce travail maintenant bien avancé, sur des bases solides, va se poursuivre, s'appuyant sur les expérimentations en cours dans différents services.

Ces événements liés à un travail de la DAP sur les recrutements, auront amené à Agen un surcroît très conséquent d'élèves, en formation initiale comme en formation continue. L'école a accueilli les plus importantes promotions de surveillants jamais connues sur une année, mais aussi des promotions notablement augmentées d'officiers, de DPIP. Ce qui s'ajoute aux recrutements de CPIP, là encore nettement supérieurs au passé. Nous avons dépassé parfois les listes de nos capacités d'hébergement, nous contraignant à louer des chambres à l'extérieur. Nous avons dû adapter nos formations à ces entrées massives d'élèves. Effort nécessaire, utile en ce qu'il contraint à discerner l'essentiel de l'accessoire, mais pas toujours facile. Il est clair que l'écart entre les prévisions de charge et les charges réelles demeure une difficulté qui, malgré les prises de conscience, reste importante. Les projets d'agrandissements sur le site et d'une éventuelle antenne en région parisienne pourraient en partie y répondre. En 2016, nous accueillerons de nouveau de très nombreux élèves, en particulier au cours du deuxième semestre. Il est vital pour l'école que ses moyens demeurent à la hauteur de ces défis, tant en attribution budgétaire qu'en personnels.

Escortes judiciaires, ERIS, moniteurs de sport, ces formations de spécialistes se sont poursuivies et pour certaines ont repris. La première formation internalisée de moniteurs de sport a été bien menée, démontrant que sur ce terrain comme sur d'autres nous avons les ressources nécessaires pour les animer nous-même. La deuxième promotion sous ce nouveau format débutera en février 2016.

2015, c'est aussi le lancement du logiciel IRIS, créé à l'Énap pour former les personnels à l'analyse de l'imagerie radioscopique. Il est déployé sur l'ensemble des établissements pénitentiaires depuis le 1^{er} juin 2015. Cet outil entièrement conçu par des personnels pénitentiaires a pour objectif principal de développer les compétences des agents en les professionnalisant dans la détection des menaces et d'optimiser ainsi l'utilisation des tunnels à rayons x. Au préalable, 32 référents, désignés par les DISP, ont été formés à l'école courant mai 2015. Ces derniers sont chargés de mettre en place des formations locales au sein des établissements pénitentiaires. Le bilan est globalement positif à l'échéance des six premiers mois d'exploitation puisque 863 agents ont bénéficié de cette formation. La DISP de Lille a formé, à elle-seule, 193 agents.

2015 a permis de valider la pertinence de notre réorganisation, maintenant stabilisée. La relance du conseil pédagogique et scientifique est un atout pour affiner nos réflexions et nos choix. Le nouveau marché de restauration est en place, opérationnel depuis fin août. Sa préparation fut un travail important qui, là aussi, aura démontré la qualité professionnelle de nos services. Poursuivant dans la voie de la modernisation de nos méthodes pédagogiques, des ateliers du numérique ont été créés afin de permettre à nos formateurs de se saisir des nouveaux outils que nous offre cette révolution en cours, et qui n'est pas terminée.

Une année dense, une année riche, une année intense pour tous ceux qui font vivre cette école et qu'il faut remercier pour leur engagement quotidien.

Philippe Pottier

Les instances de l'école

Le conseil d'administration

S'est réuni 2 fois en 2015 : le 25 mars et le 26 novembre.

SA COMPOSITION

Le président : Monsieur Philippe LEMAIRE, magistrat, procureur général près la Cour d'appel d'Amiens,

6 membres de droit (titulaires ou suppléants)

La directrice de l'administration pénitentiaire : Isabelle GORCE, Charles GIUSTI

1 représentant du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social : Bernard BAILBE, suppléant en cours de nomination

1 représentant du ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes : Flore MOREUX, suppléant en cours de nomination

1 représentant du ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Olivier DUGRIP, Annie BRESSON

1 représentant du ministère de l'Intérieur : Jean-Martin JASPERS, suppléant en cours de nomination

1 représentant du ministère de la Défense : titulaire et suppléant en cours de nomination

4 fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire (titulaires ou suppléants)

1 directeur interrégional des services pénitentiaires : Sophie BLEUET, Marie-Line HANICOT

1 directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation : Josiane CLERICI, Dominique JOSSET

1 chef d'établissement : titulaire en cours de nomination, Christophe MILLESCAMPS

1 fonctionnaire exerçant en établissement : Roland OTT, suppléant en cours de nomination

3 personnalités extérieures

Bernard PREVOST, préfet honoraire,
François LOLOUM, conseiller d'Etat,

...

3 délégués des élèves (titulaires ou suppléants)

Surveillants : M. THEBAULT, Sandrine FALORNI-AUDIC
CPIP : Alexandre BAKKI, Mickaël MAURIOL
DSP : Véronica GISCON, Thomas de PARSCAU

Représentants des organisations syndicales siégeant en CTM (titulaires ou suppléants)

FO : Valérie BRUNET, Valérie MOUSSEEFF
UFAP : Jean-François FORGET, Jean-Philippe THOMAS
CGT : Alexis GRANDHAIE, suppléant en cours de nomination)

Représentants des personnels (titulaires ou suppléants)

Jean-Paul MATIAS, Karyn BERROU
titulaire en cours de nomination, Gilles VERPLANCKE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉLIBÈRE SUR :

- > Le programme annuel des formations et des recherches, après avis du conseil pédagogique et scientifique ;
- > Le rapport annuel d'activité de l'établissement qui est transmis au garde des sceaux, ministre de la Justice ;
- > Le budget et ses modifications ;
- > Le compte financier et l'affectation des résultats ;
- > Les acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles ;
- > Les actions en justice et les transactions ;
- > Les emprunts et participations à toutes formes de groupements publics ou privés ;
- > Les catégories de contrats, conventions ou marchés qui devront en raison de leur nature ou de leur montant lui être soumis pour approbation ;
- > L'acceptation des dons et legs ;
- > Le règlement intérieur de l'école ;
- > Le cas échéant, la convention conclue en application de l'article 22 du présent décret.
- > Il fixe son règlement intérieur.



Les autres instances de l'école

LE CONSEIL DES ÉLÈVES

Le conseil des élèves permet le dialogue entre les différentes promotions d'élèves en formation initiale et la direction de l'École sur les questions relatives à la scolarité des élèves et à la vie extrascolaire.

Le conseil des élèves est réuni par le directeur de l'École, qui le préside, au moins une fois par an.

Il s'est réuni 2 fois en 2015 : le 5 février et le 14 octobre.

LE COMITÉ TECHNIQUE (CT)

Le comité technique de l'École nationale d'administration pénitentiaire est compétent pour les questions intéressant l'organisation et le fonctionnement de l'École nationale d'administration pénitentiaire, établissement public administratif.

La composition de ce comité est fixée comme suit :

Représentants de l'administration :

- > le directeur de l'École nationale d'administration pénitentiaire ;
- > le responsable des ressources humaines de l'École nationale d'administration pénitentiaire.

Représentants du personnel :

4 membres titulaires et 4 membres suppléants

Le comité tient au moins deux réunions par an sur la convocation de son président, soit à l'initiative de ce dernier, soit à la demande écrite de la moitié au moins des représentants titulaires du personnel.

Le CT de l'Énap s'est réuni 4 fois en 2015 : 15 janvier, 31 mars, 24 juillet, 15 octobre.

LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est chargé d'assister le comité technique.

Chaque fois que les circonstances l'exigent, et au minimum trois fois par an, le comité se réunit sur la convocation de son président, soit à l'initiative de ce dernier, soit à la demande écrite de la moitié au moins des représentants du personnel titulaires, soit sur demande du comité technique de l'Énap.

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est composé ainsi qu'il suit :

- > Le directeur ou son représentant, président ;
- > Le secrétaire général ou son représentant ;
- > Quatre représentants du personnel désignés par les organisations syndicales les plus représentatives au vu des élections au comité technique de l'École nationale d'administration pénitentiaire ;
- > Le médecin de prévention;

> L'assistant de prévention.

Le CHSCT s'est réuni 3 fois en 2015 : 20 mars, 30 juin, 28 octobre.

LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE (CPS)

Le conseil pédagogique et scientifique assiste le directeur dans le choix des orientations de la direction de la formation et de la direction de la recherche.

Il forme un avis, transmis au conseil d'administration.

Ce conseil est composé :

Collège n°1 : « personnalités qualifiées »

Eric PECHILLON, maître de conférences, DIU droit et psychiatrie, université Rennes 1

Astrid HIRSCHMANN, maître de conférences, département de psychologie, université Rennes 2

Christophe LERAT, directeur adjoint de la recherche et de l'innovation pédagogique, école des hautes études en santé publique, Rennes

Valérie SAGANT, directrice adjointe de l'École nationale de la magistrature, antenne de Paris

Marc RENNEVILLE, directeur de recherches « histoire des peines et des figures criminelles » au CNRS

Laurent THEOLEYRE, directeur du SPIP du Rhône

Laurent RIDEL, inspecteur des services pénitentiaires

Collège n°2 : « représentants du personnel pénitentiaire en exercice »

Christelle ROTACH, directrice du CP de Marseille

Marylène GAUTIER, CURFO à la DI de Paris

Lydia AMENZOU, major au CP de Mont de Marsan

Patrick VALETTE, capitaine, ERIS de Paris

Yann MAURIN, CPIP au SPIP du Rhône

Membres Énap et DAP

Philippe POTTIER, directeur

Claire DOUCET, directrice adjointe

Patrick AUDREN, directeur de la formation

Paul MBANZOULOU, directeur de la recherche et de la documentation

Karyn BERROU et Gilles VERPLANCKE, représentants des personnels

Line CASANOVA, chef du bureau des métiers, du recrutement et de la formation (DAP/RH7)

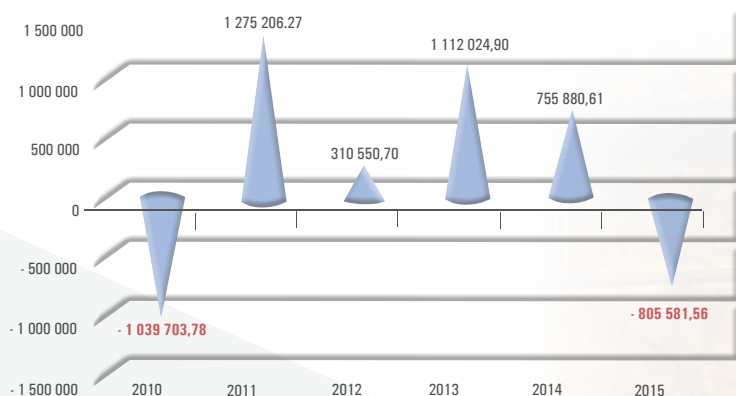
Annie KENSEY, chef du bureau des études et de la prospective (DAP/PMJ5)

Le conseil pédagogique et scientifique s'est réuni le 19 mars 2015.

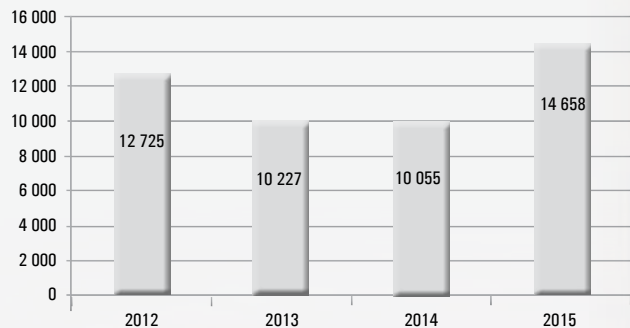
Les chiffres 2015

Le budget

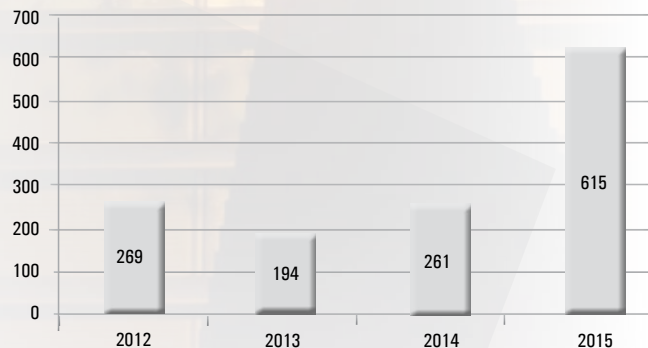
Evolution du compte de résultat (en euros) depuis 2010 : déficitaire pour 2015



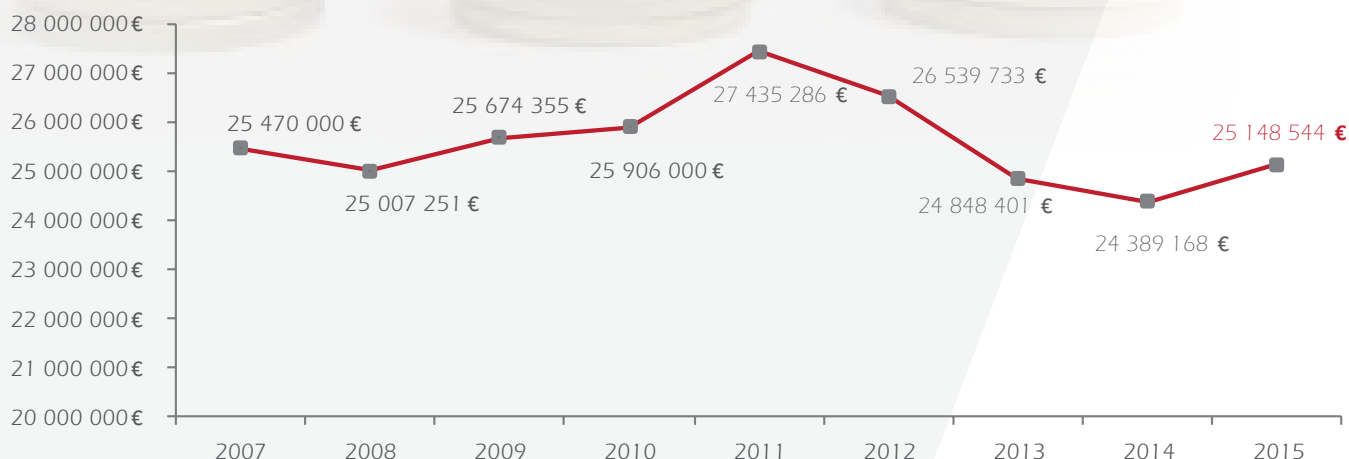
Nombre de mandats émis (+45% entre 2014 et 2015 et 2015 dû principalement aux dépenses concernant les frais de déplacement)



Nombre de titres de recette émis (augmentation entre 2014 et 2015 due à la vente des ouvrages)



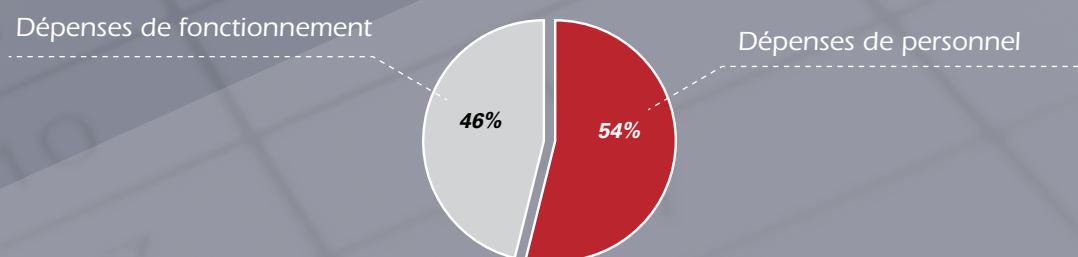
Evolution de la subvention pour charge de service public (SCSP) en euros



➤ Répartition des dépenses de fonctionnement

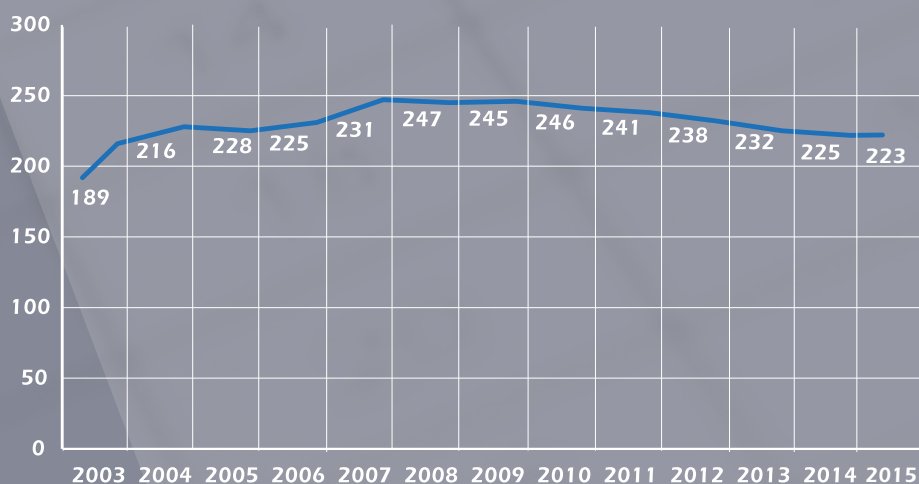


➤ Répartition budgétaire 2015

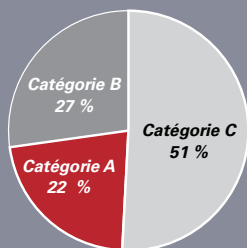


➤ Les ressources humaines

➤ Evolution de l'effectif réel



Répartition des effectifs



Organigramme fonctionnel 2015



FOCUS : l'accueil des Tigistes qui viennent renforcer les équipes du service technique

Le travail d'intérêt général fut institué par la **loi du 10 juin 1983** et entra en vigueur le 1^{er} janvier 1984. « Pour la première fois en France, une sanction faisait appel à l'implication de la société civile, partenaire associé directement à l'exécution de la peine » décrit le ministère de la Justice.

Le TIG consiste en un travail non rémunéré, au sein d'une association, d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public.

En cas de non-respect des modalités, le juge de l'application des peines peut décider de faire subir au condamné une peine d'emprisonnement ou d'amende (éventuellement prévue par la juridiction de jugement).

L'école, en partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation de Lot-et-Garonne, participe à la mise en œuvre de ce type de condamnation.

Ainsi, en 2015, **1343 heures de travail** d'intérêt général ont été exécutées au sein du service technique de l'École.

FOCUS : promotion de l'apprentissage à l'Énap

Le Président de la République a défini un objectif de **500 000 jeunes en apprentissage en 2017 dont 4 000 dans la fonction publique dès septembre 2015**. Dans ce contexte, l'École qui avait un projet de mise en place du contrôle de gestion, a su profiter de l'opportunité offerte par la circulaire du 8 avril 2015 relative à la mise en œuvre de l'apprentissage dans le secteur public. Elle a recruté un étudiant en Master 2 « direction financière, contrôle de gestion » pour une année à partir

de septembre 2015. Assistant du chef de département administration et finances, la mission de l'apprenti s'articule autour de deux domaines principaux :

L'aide au pilotage stratégique et opérationnel et à la prise de décision d'une part et la mesure des activités de l'École en créant un tableau de bord général d'autre part. Dans le cadre de ses missions, l'apprenti a réalisé notamment le rapport ordonnateur 2015, une analyse sur le renouvellement du parc auto, un calcul de coût d'un élève surveillant.

Les élèves

Focus PLAT

En 2015, dans le cadre du plan de lutte anti-terroriste (PLAT), l'Énap a formé, dans le cadre de la formation continue :

- > les binômes de formateurs relais (délégués interrégionaux ou locaux au renseignement pénitentiaire – formateurs et responsables de formation), du 31 août au 25 septembre 2015 ;
- > les personnels destinés à exercer les « nouveaux métiers », du 26 octobre au 6 novembre 2015.

Réalisation d'un film pédagogique de sensibilisation aux phénomènes de radicalisation islamiste

Dans le cadre du **PLAT 1**, l'unité communication, actions culturelles et événementielles a assuré le pilotage, la conception, l'écriture, l'organisation du tournage en milieu fermé et l'accompagnement pédagogique et institutionnel du film pédagogique de sensibilisation aux phénomènes de radicalisation islamiste en prison.

Ce film pédagogique s'inscrit dans le premier plan de lutte contre les phénomènes de radicalisation.

Il répond à une commande de la direction de l'administration pénitentiaire de mars 2015. Il a vocation, via le travail des formateurs relais, à sensibiliser les personnels pénitentiaires, exerçant en milieu ouvert comme en milieu fermé, au repérage des phénomènes de radicalisation islamiste. Il contribue à atteindre deux objectifs :

- > Détecter les personnes prises en charge, en milieu ou-

vert ou fermé, en voie de radicalisation ou ayant un potentiel de radicalisation d'autres personnes détenues

- > principes fondamentaux de l'Islam
- > signes et repérage de la radicalisation, emprise mentale
- > traitement de l'information, renseignement
- > prise en charge.



vert ou fermé, en voie de radicalisation ou ayant un potentiel de radicalisation d'autres personnes détenues

- > Réagir et traiter l'information recueillie en la transmettant à sa hiérarchie

Écrit entre mars et mai 2015, tourné en juin au centre de détention d'Eysses et monté en juillet et août 2015, ce film a mobilisé une cinquantaine de personnes (équipe projet, équipe de tournage, experts, comédiens et figurants). Il a fait l'objet de nombreuses diffusions pédagogiques et institutionnelles.

Formation des binômes de formateurs relais (31/08 au 25/09/15)

Objectifs de la formation des formateurs relais

Permettre à ces binômes d'animer deux types d'actions :

- > Actions de sensibilisation en direction des personnels de surveillance et d'insertion et de probation pour qu'ils soient capables d'identifier et de signaler les personnes en phase de radicalisation.

Durée de 3 heures, animation s'appuyant sur le film pédagogique, groupe de 25 au maximum, formation dispensée intégralement par les formateurs relais.

- > Actions de formation pour les cadres ayant besoin de connaissances supplémentaires en matière de phénomènes de radicalisation.

Durée de 2 jours, séminaire de 25 à 30 personnes max, utilisation du film, formation dispensée par les formateurs relais et des prestataires ou partenaires extérieurs (ministère de l'intérieur par exemple).

Conception de la formation des formateurs relais

La formation des binômes a été conçue par le département Probation et Criminologie (DPC) et le département de la Sécurité (DS).

Composée d'interventions de personnels de l'Énap, de personnels de l'administration pénitentiaire et de personnalités qualifiées (universitaires notamment), la formation

a porté en particulier sur l'exploitation d'un film pédagogique.

L'Énap a également conçu une « mallette pédagogique » comportant différents documents exploitables par les binômes dans le cadre des actions à venir.

Mise en œuvre de la formation des formateurs relais

Deux sessions de 2 semaines chacune ont été organisées pour un total de 58 personnes soit 29 binômes sur 34 binômes initialement prévus :

- > 31/08 au 11/09/15 : 22 personnes ;
- > 14/09 au 25/09/15 : 36 personnes.

Les interventions ont porté sur les sujets suivants :

- > laïcité,
- > principes fondamentaux de l'Islam,
- > notions de géopolitique,
- > processus de radicalisation,
- > emprise mentale,
- > modes et circuits de transmission de l'information en milieu fermé et ouvert,
- > modes de prise en charge,
- > exercices pratiques.

Formation aux nouveaux métiers (26/10 au 06/11/15)

Public cible

La formation aux nouveaux métiers a été conçue pour répondre au besoin de personnels nouvellement recrutés pour assurer 6 types de fonctions :

- > conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation délégués interrégionaux au renseignement pénitentiaire (CPIP DIRP) ;
- > officiers délégués interrégionaux au renseignement pénitentiaire (officiers DIRP) ;

- > contractuels délégués interrégionaux délégués au renseignement pénitentiaire (contractuels DIRP) ;
- > contractuels investigateurs numériques ;
- > contractuels analystes veilleurs ;
- > binômes de soutien : psychologue et éducateurs.

La formation s'adressait donc potentiellement à 134 personnels répartis de la façon suivante :

	DISP Bordeaux	DISP Dijon	DISP Lille	DISP Lyon	DISP Marseille	DISP Pariss	DISP Rennes	DISP Strasbourg	DISP Toulouse	MOM	Total Max.
CPIP DIRP (ventilation par DISP non communiquée)											14
Officiers DIRP (ventilation par DISP non communiquée)											14
Contractuels DIRP	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	8
Contractuels informaticiens	1	1	2	2	2	3	1	1	1	0	14
Analystes veilleurs	1	1	1	1	1	2	1	1	1	0	10
Psychologues et éducateurs binômes de soutien	4	4	6	8	6	26	4	6	8	2	74

107 personnes ont participé à la formation conçue et dispensée par l'ensemble des départements d'enseignement de l'Énap ainsi que par l'UCACE.

Objectifs de la formation / chronologie

Pour les personnels nouvellement affectés dans l'AP : environnement professionnel

Pour les personnels nouvellement affectés dans l'AP (contractuels informaticiens + éducateurs spécialisés + psychologues), la formation visait, en premier lieu, à leur permettre de comprendre leur nouvel environnement professionnel.

Pour l'ensemble des stagiaires : tronc commun

La formation devait également permettre à l'ensemble des stagiaires d'aborder différentes notions regroupées dans un tronc commun :

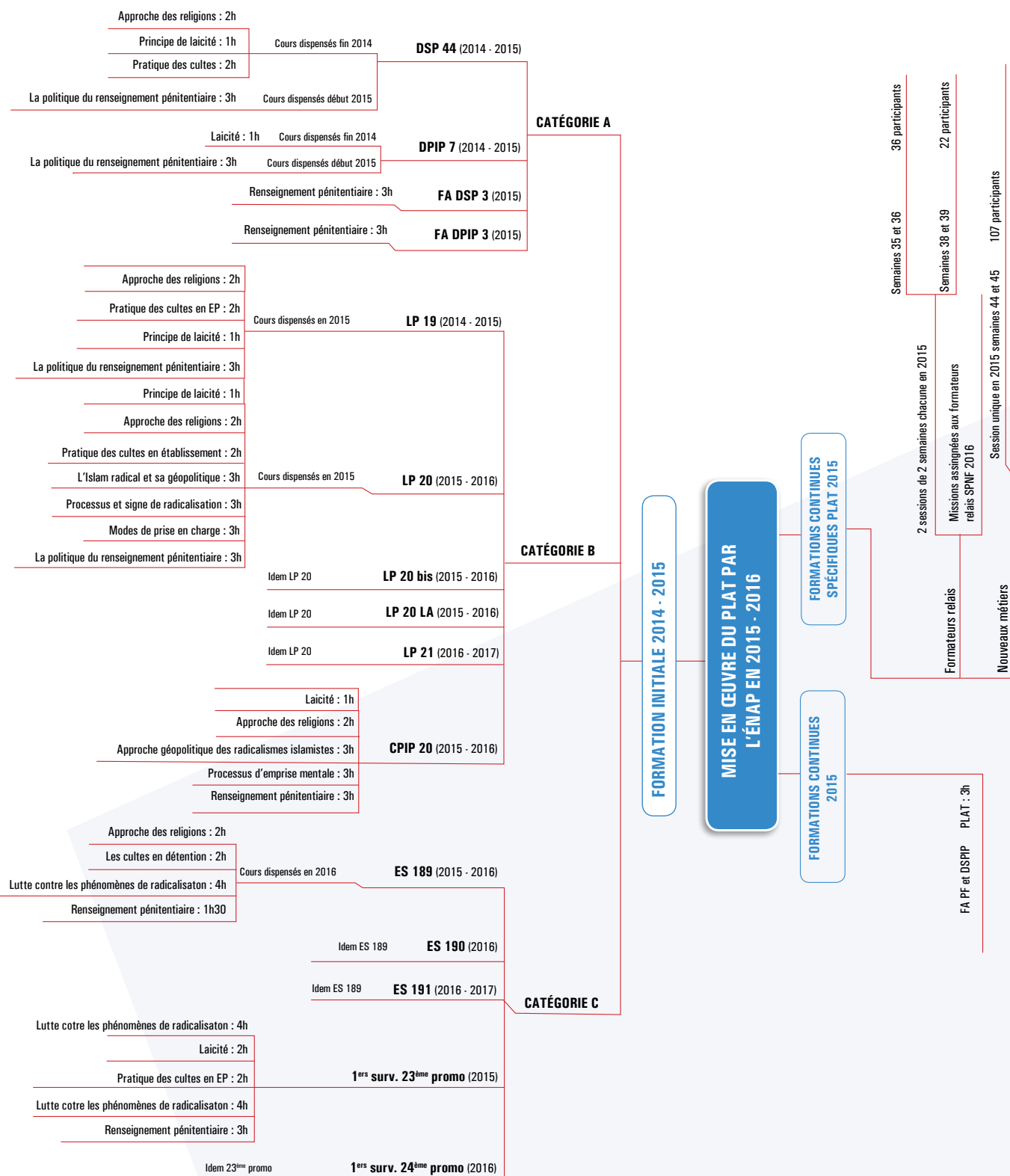
- > déontologie ;
- > laïcité ;
- > principes fondamentaux de l'Islam et géopolitique ;
- > signes et processus de radicalisation (notamment à travers le film pédagogique) ;
- > emprise mentale ;
- > renseignement pénitentiaire ;
- > modes de prise en charge.

Partie spécifique : en fonction des spécificités des fonctions

En fonction des périmètres de compétences, la formation a abordé différentes thématiques :

- > officiers, CPIP et contractuels DIRP : renseignement pénitentiaire
- > contractuels informaticiens et analystes veilleurs : GENESIS, GIDE-CEL, APPI, SCALPEL, l'informatique dans l'environnement pénitentiaire, la recherche sur les réseaux sociaux ;
- > binômes de soutien : mécanismes mentaux et vulnérabilités, comportements violents observés en détention, analyse des pratiques, évaluation pratiquée en SPIP, programmes de prévention de la récidive.

La clôture de la formation a pris la forme d'échanges avec deux personnalités ayant participé à la réalisation du film pédagogique (MM. AMGHAR et EL DIFRAOUI). A cette occasion, s'agissant du phénomène de radicalisation, un point de vue différent de celui de la première semaine a été abordé (approche multifactorielle). De même, dans une optique de « déradicalisation », la nécessité de travailler simultanément sur 3 axes (social, idéologique et psychologique) pondérés en fonction de la personne concernée a été mise en exergue.



Budget PLAT Dans le cadre de sa participation à la mise en œuvre de ce plan, l'École s'est vu accorder pour l'exercice 2015, des subventions complémentaires de 1 180 000 € et de 60 000 €, ainsi que 5 ETPT supplémentaires.

5 recrutements ont été effectués dans le cadre du PLAT en 2015 (2 CPIP renseignement et radicalisation ; 1 psycho-criminologue ; 1 premier surveillant, moniteur en technique d'intervention ; 1 adjoint administratif).

Les dépenses PLAT 2015 s'élèvent donc à 1 409 000 €. L'École ayant reçu une subvention totale PLAT 2015 de 1 240 000 €, le besoin complémentaire de fonctionnement (-169 000 €) a été financé par des reports de certaines dépenses de fonctionnement initialement budgétées.

Dépenses	Montant
Frais de déplacements des élèves	581 000 €
Alimentation des élèves	343 000 €
Achats de formations	146 000 €
Délocalisation hébergement	77 000 €
Coût hébergement	75 500 €
Réalisation du film sur la radicalisation	72 000 €
Frais logistique divers	47 500 €
Dépenses de personnel	67 000 €
Total	1 409 000 €

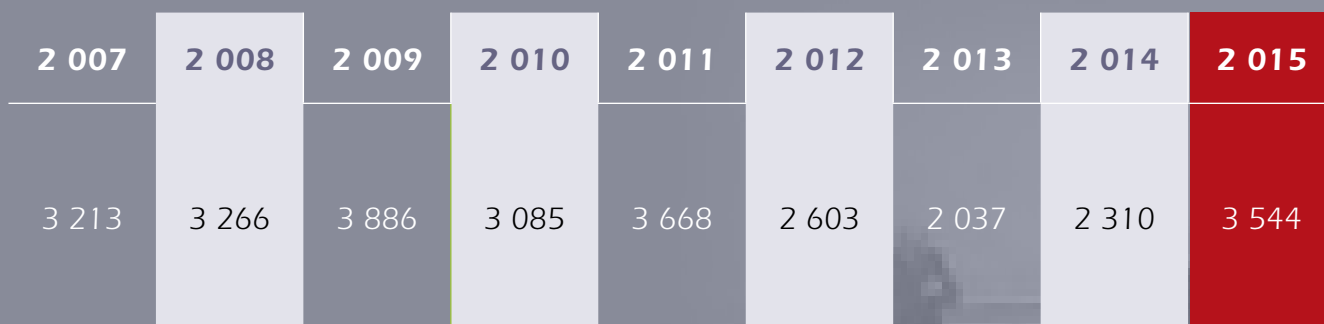
La formation

Les chiffres clés 2015

LA FORMATION INITIALE

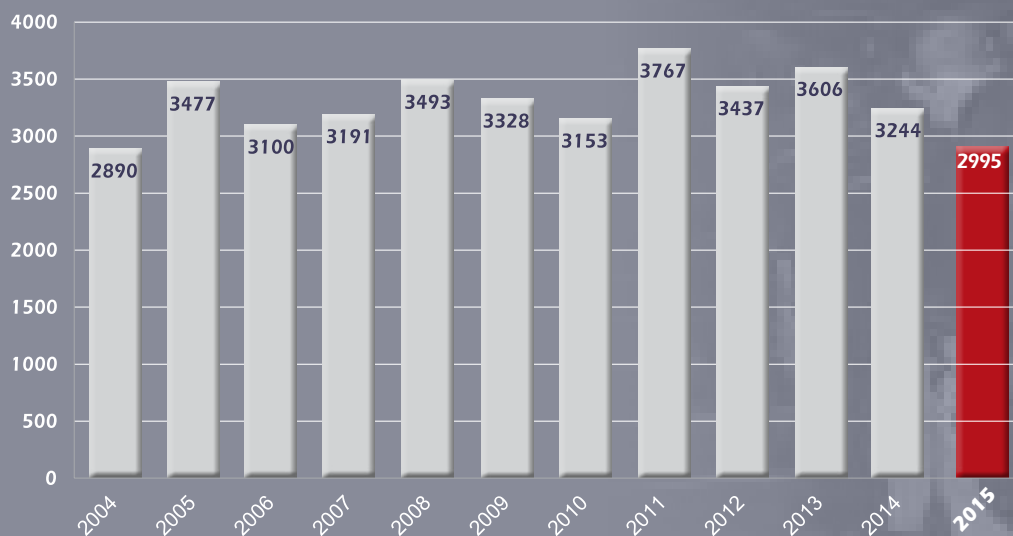
- > **345 417** journées de formation
- > **698 467,63** € de budget de fonctionnement (hors masse salariale et frais de déplacement)
- > **5** départements d'enseignements
- > **3 544** élèves formés en formation initiale

Évolution de l'effectif annuel des élèves ayant suivi une formation initiale

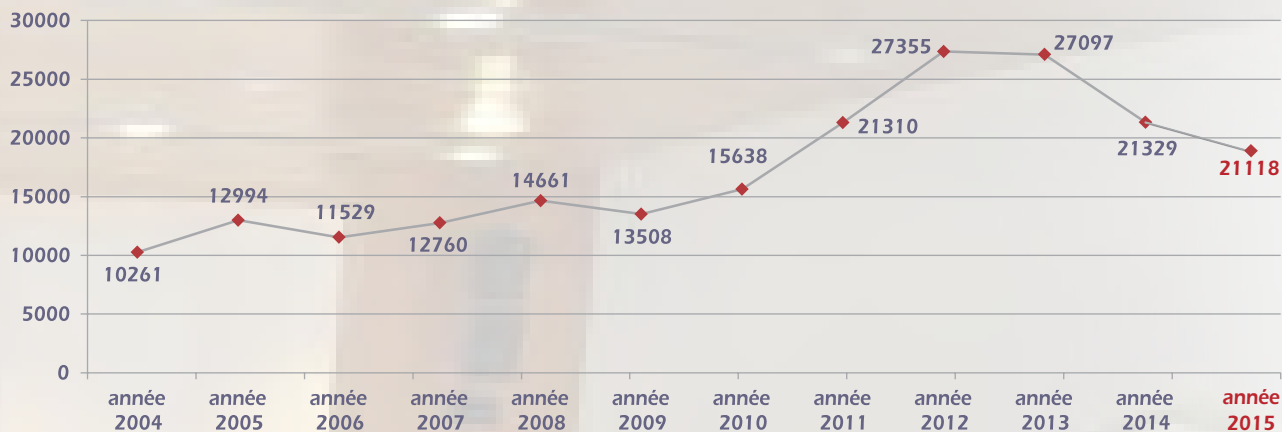


LA FORMATION CONTINUE

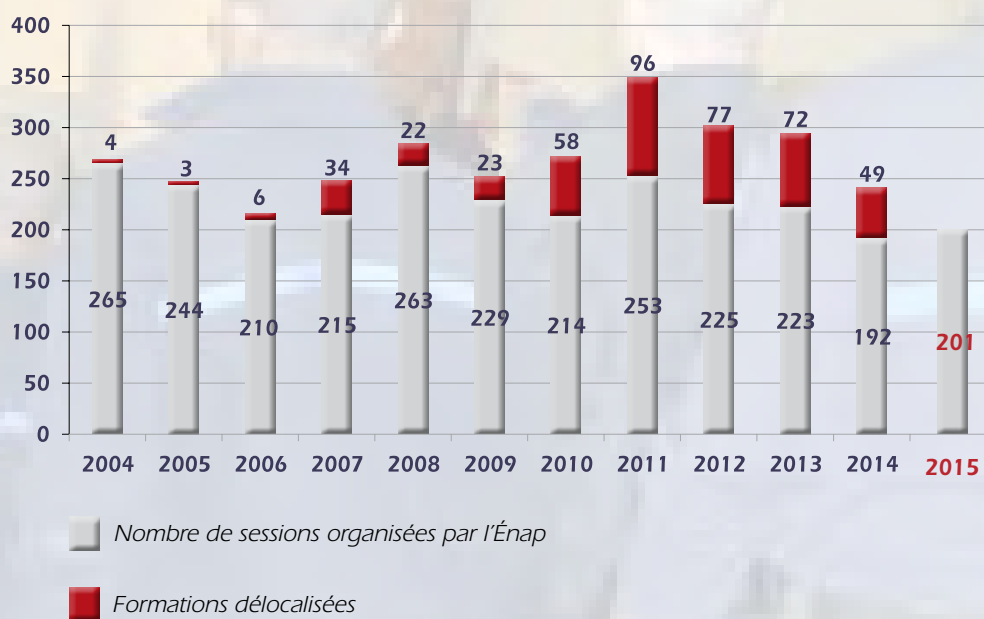
Évolution du nombre de stagiaires depuis 2004



Évolution du nombre de journées de formation



Évolution du nombre de sessions



- > **179 950,41 €** de budget de fonctionnement (hors masse salariale et frais de déplacement)
- > **190 782,86 €** : Budget d'achat de formation continue
- > **1000** agents hors Énap formés à Iris

Les baptêmes de promotion 2015

	Nom de baptême de la promotion
187 ^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires	<i>Didier Marquais</i>
19 ^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires	<i>Saint Vincent de Paul</i>
39 ^{ème} promotion de formateurs et responsables de formation	<i>Marcel Vesse</i>
30 ^{ème} promotion de Moniteurs de sports	<i>Jesse Owens</i>
43 ^{ème} promotion de Directeurs des services pénitentiaires	<i>Franz Kafka</i>
19 ^{ème} promotion de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation	<i>Nelson Mandela</i>
3 ^{ème} promotion formation d'adaptation des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation	<i>Jean Zay</i>
7 ^{ème} promotion des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation	<i>Voltaire</i>
44 ^{ème} promotion des directeurs des services pénitentiaires	<i>Rosa Parks</i>
3 ^{ème} promotion formation d'adaptation des directeurs des services Pénitentiaires	<i>Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes</i>
188 ^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires	<i>Montesquieu</i>



Présence de l'Énap au défilé du 14 juillet à Agen.

Présentation des cinq départements d'enseignement

Le département gestion management

Il met en œuvre les enseignements, afin d'adapter les savoirs, les savoir-faire opérationnels et les savoir-être aux besoins des publics en formation et de les mettre en adéquation avec leurs fonctions et leurs missions.

Il assure les enseignements des différentes formes de management (stratégique, relationnel, de projet), de risques (risques psycho sociaux) ainsi que les techniques de communication professionnelles (entretiens, écrits professionnels, animation de groupe, l'observation...).

Il conçoit et dispense également les enseignements permettant l'appropriation des connaissances élémentaires nécessaires à la prise de fonction de l'ensemble des publics en formation initiale : le port de l'uniforme, les différents personnels, les rôles et missions de chacun... Les enseignements sont également orientés vers l'acquisition de connaissances techniques dans les domaines de l'administration publique.

Le département probation et criminologie

Il définit et met en œuvre les enseignements liés à la connaissance des personnes placées sous main de justice, aux faits criminels et à la prise en charge des personnes dans l'exécution de la peine :

> Les enseignements relatifs à la connaissance de la personne, de ses comportements (construction de la personnalité, psychopathologies, déviances, prévention du suicide...) et du fait criminel (criminologie clinique, évaluation criminologique, passage à l'acte, agressions sexuelles, ...) sont envisagés sur le plan théorique et pratique (pédagogie par la simulation).

> les cours relatifs à la connaissance des publics sous main de justice et à la prise en charge de ceux-ci. Les enseignements sont abordés en fonction des filières en formation, qu'il s'agisse des personnels de direction, de surveillance, ou les personnels d'insertion. Sont aussi traitées les dispositifs mis en œuvre pour assurer l'accès aux droits des personnes détenues, le partenariat et la prévention de la récidive.

Le département droit et service public

Ce département est chargé de la conception des contenus des enseignements juridiques. Garant de la cohérence pédagogique ainsi que de la pertinence juridique des enseignements qu'il diffuse, le département assure l'évaluation des élèves dans les domaines qui relèvent de son champ d'expertise :

- > parcours d'exécution de la peine en établissement,
- > histoire pénitentiaire et institutions pénitentiaires
- > aménagements des peines,
- > greffe des établissements pénitentiaires
- > règlement intérieur et procédure en détention
- > Master 2 Droits de l'exécution des peines et droits de l'homme
- > déontologie

Le département sécurité

Il dispense les apprentissages des gestes techniques aux élèves de toutes filières, pour assurer la prise en charge des personnes détenues, en toute sécurité. Il gère en outre la FAE Eris, les escortes judiciaires, les monitorats Eris et établissements et le Master Sécurité.

Il est subdivisé en quatre sections

Section Sureté et pratiques sécuritaires opérationnelles

Les enseignements dispensés sont relatifs à l'apprentissage des gestes techniques directement liés à l'application des règles de sécurité.



Section Sport – techniques d'intervention – prévention des violences et des situations de crise

Les apprentissages sont orientés vers les gestes et techniques professionnels, ainsi que vers les techniques d'intervention. Ils nécessitent la mise en œuvre d'une préparation physique, et la possibilité d'entretenir une certaine condition grâce à des activités extra-scolaires. Cette unité axe principalement le contenu de ses enseignements sur la protection personnelle et la proportionnalité dans l'usage de la force employée, par rapport à l'évaluation du danger et de la menace.



Section Incendie et secours à la personne

Éléments essentiels : la sécurité dans les établissements pénitentiaires, la lutte contre les incendies et le secourisme sont enseignés. La formation repose sur la transmission des consignes, l'accomplissement des gestes et pratiques spécifiques délivrés notamment à l'occasion des exercices de mises en situation.





Section Tir

Outre les exercices de tir, cette section dispense des cours théoriques sur l'usage de la force et des armes en milieu pénitentiaire. Elle est particulièrement mobilisée pour dispenser des enseignements et assurer les besoins exprimés par la formation continue concernant les monitorats de tir et l'accompagnement des équipes régionales d'intervention et de sécurité d'autre part. Le département sécurité s'emploie à répondre à un objectif majeur : la réduction de l'écart entre la théorie et la pratique par la réactualisation des supports pédagogiques et la rédaction des scénarii de simulation inspirés du quotidien d'un établissement pénitentiaire.

Outre les exercices de tir, cette section dispense des cours théoriques sur l'usage de la force et des armes en milieu pénitentiaire. Elle est particulièrement mobilisée pour dispenser des enseignements et assurer les besoins exprimés par la formation continue concernant les monitorats de tir et l'accompagnement des équipes régionales d'intervention et de sécurité d'autre part. Le département sécurité s'emploie à répondre à un objectif majeur : la réduction de l'écart entre la théorie et la pratique par la réactualisation des supports pédagogiques et la rédaction des scénarii de simulation inspirés du quotidien d'un établissement pénitentiaire.

Le département greffe pénitentiaire et applicatifs informatiques

Il met en œuvre les actions de formation suivantes :

- Genesis : Séminaires CE /DISP
- Genesis : Kit harmonisation des pratiques greffes
- Genesis : Détenion
- FA adjoints administratifs : Module greffe
- Greffe grand débutant
- Initiation greffe judiciaire
- Technique du greffe – perfectionnement : exécution des peines
- Technique du greffe – perfectionnement : application des peines

ENG : La procédure pénale des mineurs

ENG : La procédure d'exécution des peines

ENG : Le processus pénal

Conférence ENG : exécution et application des peines

Stage extérieur de greffier en chef



Atelier Pédagogique du Numérique

En juin 2015 a été créé au sein de l'Énap un **Atelier Pédagogique du Numérique** animé par le chargé de mission de développement du numérique et du multimédia. Cet atelier a pour fonction d'accompagner le développement du numérique dans tous les secteurs de l'école et en particulier dans le domaine de la formation. Il a pour objectif de permettre un renouvellement en matière d'**ingénierie de formation** (formation à distance, utilisation des moyens mobiles de communication, classe inversée, etc.) ainsi qu'en matière d'ingénierie pédagogique (développement de supports multimédia, utilisation des outils du web, introduction de nouvelles modalités pédagogiques, etc.). Cet atelier doit permettre de former les personnels et d'accompagner les projets des services. Il a déjà permis d'organiser un certain nombre de formations : **Prezi, cartes mentales, images interactives, montage vidéo, évaluation avec téléphones portables, portfolio, réseaux sociaux.**

L'unité d'appui en ingénierie de formation

Elle s'est largement renouvelée en 2015.

D'abord en terme d'effectif puisque le chef d'unité (attaché d'administration) et la conseillère en ingénierie de formation (contractuelle) ont pris leur fonction le 19 janvier 2015.

Ensuite en terme de mission puisqu'au-delà de sa fonction première d'accompagnement des filières et des départements pédagogiques, l'UAIF a été chargée de réviser la formation d'adaptation des formateurs et responsables de formation. Par ailleurs, son chef d'unité coordonne désormais les contributions de l'Énap auprès du Réseau des écoles de service public.

La fonction d'accompagnement s'est traduite en 2015 par ses contributions au bilan des formations par unités de compétences, à la conception des modules relatifs à la radicalisation. L'UAIF a développé des projets pour affiner le rôle des coordinateurs de groupe en formation et envisager la mise en ligne des supports pédagogiques

de l'Énap. Elle est enfin associée aux travaux conduits par le nouveau chargé de mission numérique et multimédia.

La formation des formateurs et responsables de formation.

Mobilisée notamment pour coordonner pédagogiquement cette formation, l'UAIF a étroitement travaillé avec l'unité de formation des personnels techniques, administratifs et catalogues de la formation continue auquel ce public a été rattaché en 2015.

L'Énap porte évidemment une grande attention à la formation des formateurs et responsables de formation.

La durée fixée par arrêté d'au moins dix semaines est en réalité portée à près de 6 mois pour les responsables de formation, témoignage de l'ambition pédagogique de l'Énap pour ces stagiaires qui chercheront à obtenir à l'issue de cette période initiale, une habilitation pédagogique provisoire délivrée par un jury d'aptitude professionnelle.

Déjà très adapté en 2015, ce dispositif ne cesse de progresser pour répondre parfaitement aux évolutions de ce métier.

Le nouveau format introduit notamment une unité de formation consacrée à l'accompagnement et à l'évaluation des élèves et stagiaires.

Une partie des enseignements reste confiée au CAFOC de Bordeaux pour souligner la nouvelle identité professionnelle des personnels pénitentiaires qui choisissent cette spécialisation.

Objectifs de formation, objectifs pédagogiques, contenu des intervenants, supports d'évaluation ont été révisés par l'UAIF pour accueillir les 20 formateurs et les 8 responsables de formation arrivés à l'Énap le 18 janvier 2016.

🔴 Actions culturelles et communication

L'action culturelle

Depuis plus de 12 ans l'action culturelle mute, se transforme au cœur de l'Énap. Les projets artistiques et culturels initiés par l'unité communication actions culturelles et événementielles s'infusent au cœur du parcours de formation de l'élève. Ils portent aussi une attention particulière aux différents espaces dans lesquels l'élève construit son parcours professionnel : le territoire agenais, le territoire école et le territoire administration pénitentiaire. Ainsi les propositions artistiques et culturelles amènent les élèves à expérimenter, à aller à la rencontre des autres, à partager, à échanger, à s'exprimer... En invitant les élèves à faire, à pratiquer ensemble, ils sont encouragés à s'engager, à poser des actes politiques face à leurs futurs collègues, à leur institution.

Le groupe culture s'est réuni quatre fois dans l'année, cet organe transversal représentant chaque direction est le garant de la mise en œuvre des objectifs énoncés dans la convention entre le ministère de la culture et de la communication

➤ Le développement des actions culturelles et artistiques hors temps de formation. En 2015, **38** propositions artistiques (cinéma, cirque, théâtre, concert, ateliers...) pour **5042** spectateurs

➤ Le renforcement de la place de la culture dans les enseignements, tant en formation initiale : module culture, maintien des liens familiaux, projets mis en place par les élèves, qu'en formation continue

➤ L'enrichissement et valorisation du pôle de ressources des productions culturelles réalisées en milieu carcéral.



Une résidence d'artiste, « le tigre et le papillon »

Un artiste en résidence dans une école de service public est un acte peu commun.

L'artiste est alors porte-parole pour retranscrire à travers son univers artistique ce qu'il vit, partage et ressent durant ce temps de présence au sein de l'institution.

L'Énap donne carte blanche à *Arnaud Théval* pour qu'il porte son regard artistique sur la formation et le métier de surveillant, mais aussi pour que les élèves découvrent le travail d'un artiste et de son univers. La réciprocité, l'échange, l'interconnaissance et le respect nourrissent ce projet. Permettre

à des élèves d'être impliqués dans un processus artistique, c'est accepter qu'ils s'interrogent et osent se décaler sur le métier dans lequel ils s'engagent. Ce projet à la temporalité singulière (sur plusieurs années) est une aventure humaine, une œuvre artistique qui s'ancre au cœur de la formation des élèves.



En 2015, la direction de la recherche et de la documentation (Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines et Édition) a conçu et réalisé en interne, 3 expositions à destination des élèves et des personnels :

l'exposition « Surveillantes », « le 70^{ème} anniversaire de l'ordonnance de 1945 » et « Les 70 ans de la Réforme Paul Amor ».

Des projets d'élèves soutenus tout au long de leur formation

Sensibiliser à la musique classique ses collègues, monter une chorale pour chanter la marseillaise lors de la cérémonie de clôture de leur promotion, participer à la première partie d'un concert, programmer des films tels ont été les projets de l'année 2015.

Une formation culture de cinq jours autour du canal vidéo interne

Plus de 20 personnes (DPIP, capitaine, Cpip, opérateurs culturels) se sont réunis autour de cette thématique.

Citoyenneté et vivre ensemble :

- > Mise en place de forums d'accueil à chaque arrivée de nouvelle promotion, organisation des parcours découvertes pour chaque promotion.
- > Travail de partenariat sur le territoire agenais mais aussi nationalement.
- > Risques routiers :
Le 11 décembre 2015, les 1200 élèves en formation ont été sensibilisés à cette thématique autour de 30 stands et lors de différents temps d'échanges (amphi théâtre, ateliers, théâtre forum).
- > Une journée santé pour la promotion d'élèves surveillant de la 188^{ème} promotion :
Inciter les élèves à s'interroger sur leur pratique autour de la santé tel est le défi des ateliers proposés. Ces actions s'inscrivent dans le prolongement des cours « Santé et sécurité au travail » et « Risques Psycho sociaux ».

Communication

Ligne éditoriale

Sous l'autorité directe de la direction, l'unité est garante de la cohérence de la ligne éditoriale de l'Énap.

Elle gère et anime les **sites internet et intranet** :

www.énap.justice.fr : **4 millions de pages vues** – rubriques les plus consultées : appels à candidature formation continue / métiers et concours / la formation des surveillants

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/> : **725.000 pages vues** – Rubriques les plus consultées : Genesis les manuels utilisateurs / appels à candidature formation continue / la documentation

<http://presses.énap.justice.fr/fr.html> : Pour promouvoir les Presses de l'Énap.

Elle anime les supports de communication de l'Énap et contribue à ceux de la DAP.

Photos

De nombreuses prises de vues de temps pédagogiques, institutionnels et événementiels sont réalisées et alimentent la photothèque de l'Énap.

Chiffres clés pour 2015 :

- > **290** reportages effectués – **15.000** visuels réalisés
- > Création et administration de la base Photothèque : **558** images sélectionnées et indexées pour le fonds contemporain (**1.672** images intégrées en tout fonds ancien + fonds contemporain)

Relations médias

En coordination avec le service communication de la direction de l'administration pénitentiaire, l'école gère la couverture médiatique de l'Énap :

- > Accueil de la presse pour les cérémonies et les vernissages
- > Rédaction de 10 communiqués de presse
- > Constitution de 3 dossiers de presse
- > Accompagnement tout au long de l'année du documentaire sur l'Énap tourné par Dynamo Production (casting élèves, logistique, organisation de rencontres avec des personnels, organisation de tournage sur des temps pédagogiques)

- > Organisation et accueil de sujets média en lien avec le service communication de la DAP (France Culture, AFP, France 3, TF1, M6, Radio Bulle)
- > Organisation de phases d'immersions de la société Geko Films pour la préparation et l'écriture d'un long métrage de cinéma dont le personnage principal sera une jeune surveillante pénitentiaire.

Rayonnement de l'École

- > Participation à 6 forums métiers,
- > Stand d'information sur les métiers et le recrutement lors du défilé du 14 juillet,
- > Stand d'information sur les métiers et le recrutement au congrès national des pompiers du 24 au 26 septembre,
- > Stand d'information sur les métiers et le recrutement à la journée des métiers de la sécurité.

Elle coordonne l'accueil de collèves/lycées et d'autorités

- > Découverte des métiers dans le parcours scolaire : accueil de 8 classes de collèves et lycées accueillis en 2015
- > Organisation et accueil des Cordées de la réussite

Organisation des temps institutionnels et symboliques

- > 7 Cérémonies de fin de scolarité
- > Noms de baptême
- > Photos de groupe
- > Cérémonie du 14 juillet
- > Conception et diffusion de 11 plaquettes des promotions à destination de chaque élève :

30^{ème} promotion de moniteurs de sport, 187 et 188^{ème} promotion de surveillants, 39^{ème} promotion de formateurs et responsables de formation, 19^{ème} promotion CPIP, 43^{ème} promotion DSP, 7^{ème} promotion DPIP, 3^{ème} promotion DSP FA, 4^{ème} promotion DPIP FA, 44^{ème} promotion de Directeurs des services pénitentiaires, 7^{ème} promotion de la Classe préparatoire intégrée

Actions pédagogiques

L'UCACE a dispensé les cours de communication auprès des publics suivants :

- > FA DSP
- > FA DPIP et DPIP
- > DSP

Elle a organisé le montage de la session de formation continue « faire vivre la culture en milieu pénitentiaire ».

Énap
École nationale
d'administration
pénitentiaire

La recherche et la documentation

COLLOQUE : L'efficacité du suivi des personnes placées sous main de justice. Nouvelles problématiques et nouvelles pratiques

L'Énap a organisé du 7 au 8 octobre 2015 un colloque sur le thème de « l'efficacité du suivi de PPSMJ. Nouvelles problématiques et nouvelles pratiques ». Ouverts par Philippe Lemaire, président du Conseil d'administration de l'Énap, les travaux de ce colloque ont été clôturés par Isabelle Gorce, directrice de l'administration pénitentiaire. Plus de 280 personnes ont pris part à ce colloque : les élèves directeurs des promotions 44 et 45, les élèves directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation de la 8ème promotion, les élèves lieutenants de la 20ème promotion et les personnels pénitentiaires inscrits dans le cadre de la formation continue. Comme l'a souligné madame Gorce, ce colloque a permis de mettre en évidence les enjeux posés par le suivi des personnes placées sous main de justice, au regard des problématiques actuelles du service public pénitentiaire et de susciter un dialogue entre praticiens et chercheurs de plusieurs disciplines et horizons. Deux grands axes se sont nettement dégagés des travaux : l'accompagnement des professionnels par la recherche, et l'accompagnement des PPSMJ vers la désistance par des professionnels de plus en plus spécialisés.

Le premier axe s'est traduit par la présentation de trois recherches actions de grande envergure : ROS (exécution des sanctions orientée vers les risques en Suisse) ; Quartier pour peines aménagées et PREVA.

La recherche-action PREVA associe particulièrement des chercheurs et des professionnels pénitentiaires des directions interrégionales de Paris et de Bordeaux afin d'optimiser des pratiques d'évaluation déjà en place, de procéder à un état des lieux des pratiques d'évaluation en France et d'étudier la transposabilité des outils ayant



fait leurs preuves à l'étranger dans le contexte français. Le second axe s'est traduit par diverses expériences et initiatives témoignant de la volonté des personnels pénitentiaires à interroger régulièrement leurs pratiques et connaissances dans le but d'améliorer le suivi des personnes dont ils ont la charge en milieu fermé comme en milieu ouvert.

Publications de dossiers thématiques :

CIRAP



Radicalisation

Analyses scientifiques versus usages politiques par Guillaume Brie et Cécile Rambourg

Ce dossier thématique propose une synthèse analytique de la notion de « radicalisation » comprise aux prismes de sa construction dans le champ politique et de sa circulation dans des programmes de prévention. Depuis les événements terroristes du 7 janvier 2015 visant le journal Charlie Hebdo, la radicalisation de certaines personnes détenues est devenue un sujet de haute préoccupation pour l'opinion publique. Elle questionne les pratiques pénitentiaires à l'égard des individus condamnés appartenant à des mouvances terroristes ou en voie de radicalisation islamiste. Sans réel consensus sur la figure du radical, les personnels pénitentiaires cherchent à comprendre les contours notionnels de ce nouveau signifiant et à élaborer la stratégie défensive tournée vers la détection des personnes radicalisées ou en voie de l'être, puis la contention des risques qu'elles représentent pour la sécurité en milieu pénitentiaire et de la société.

Face à l'urgence de la situation appelant des réponses institutionnelles rapides en matière de réorientation des pratiques professionnelles, d'expérimentation de nouveaux dispositifs, de formation des personnels, se mettent à jour de nombreuses tensions suscitées par la nécessité de ne pas se tromper, d'éviter des amalgames entre l'islam et les doctrines qui s'en réclament ; entre musulmans et islamistes ; entre fondamentalistes et radicalisés.

Il devient important de procéder à une remise en contexte de la question de la radicalisation en prison en pointant ses soubassements théoriques et leurs points de jonction avec la dimension religieuse et/ou politique ainsi que les modes de prises en charge élaborés, et leurs fondements.

C'est dans cette perspective que la direction de la recherche et de la documentation de l'Énap a confié à Guillaume Brie et Cécile Rambourg, enseignants-chercheurs au Cirap, la mission de procéder à une revue narrative de la littérature scientifique et expertale, en vue de dégager les éléments caractéristiques du processus de radicalisation dans leur interrelation, souvent complexe, avec le contexte personnel, organisationnel, politique ou idéologique. Cette approche notionnelle devant être complétée par une cartographie analytique des programmes de « déradicalisation » déployés en Europe et dans le monde.

Sans être un travail de recherche à proprement parler, ce dossier thématique est une première contribution de la direction de la recherche de l'Énap à l'impérieuse nécessité d'accompagner la réflexion de l'institution pénitentiaire aux prises avec cette nouvelle problématique.

Les outils d'évaluation et les méthodes de prise en charge des personnes placées sous-main de justice par Emilie Matignon

Ce dossier thématique réalisé par Emilie Matignon, enseignant-chercheur au CIRAP/Énap, est une belle illustration de l'utilité pour une école telle que la nôtre de posséder en son sein une équipe de chercheurs. Ce qui ne va pas de soi : il est rare, même exceptionnel qu'une telle école en possède une.

L'Énap est une école professionnelle, notre mission est de former les nouveaux agents recrutés par la direction de l'administration pénitentiaire et de perfectionner leurs compétences tout au long de leur carrière. Nous les formons à des métiers, tous les métiers nécessaires au fonctionnement des établissements pénitentiaires et des services de probation. Nous ne sommes pas une université. Nous ne transmettons pas des connaissances générales mais spécifiques, afin de permettre à nos élèves d'acquérir les compétences leur permettant d'être les meilleurs débutants possibles, et à ceux déjà expérimentés de les compléter. Cela ne peut se faire correctement sans une réflexion permanente, une attention de tous les jours aux évolutions des modes de pensées, à l'invention de nouvelles modalités de travail.

S'agissant du thème de cette étude sur les outils d'évaluation et les méthodes de prise en charge des personnes placées sous-main de justice, on admettra sans peine son utilité pour nos élèves et plus généralement pour l'ensemble des personnels. Car si l'école forme les personnels qu'elle reçoit à Agen, elle a une mission plus vaste auprès de l'ensemble des agents : celle de leur fournir régulièrement de quoi réfléchir et penser mieux leurs interventions.

Comme le dossier thématique sur la radicalisation récemment publié, il est ici question de dresser un panorama le plus complet et ordonné possible d'une question directement liée aux pratiques professionnelles. Ce dossier-ci a la particularité d'être unique : on ne trouvera pas une synthèse équivalente, et en français, ailleurs. L'absence en France d'écoles de criminologie universitaires telles qu'on peut en rencontrer dans beaucoup d'autres pays, limite considérablement les ressources. Notre équipe de recherche répond à ce manque.



Les Presses de l'Énap

Placées sous la responsabilité de la direction de la recherche et de la documentation, Les Presses de l'Énap ont bénéficié du concours de l'unité communication, actions culturelles et événementielles, qui a conçu le cahier des charges de la boutique en ligne et accompagné son déploiement.

L'unité a ensuite assuré le lancement des presses de l'Énap et a assuré en 2015 la gestion des stocks et l'expédition des ouvrages.

Au total, ce sont près de 1400 ouvrages qui ont été vendus par l'Énap cette année.

 **Les PRESSES de l'Énap**

<http://presses.énap.justice.fr/fr-la+boutique.html>



Trois ouvrages ont été publiés aux Presses de l'Énap :

Le comportement délinquant. Analyse et modalités d'intervention

5^{ème} édition par Andrews et James Bonta

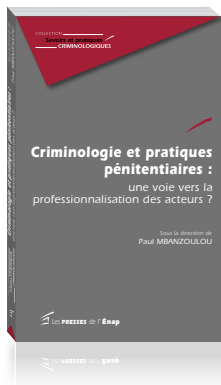
Publié dans la collection « savoirs et pratiques criminologiques », cet ouvrage est la traduction française de l'ouvrage : « The Psychology of Criminal conduct », Firth Edition, LexisNexis, de D. A. Andrews et James Bonta. Il s'agit d'une œuvre essentielle pour les professionnels intervenant auprès d'auteurs d'infractions pénales dans une perspective de lutte contre la récidive. Considéré comme la bible du modèle RBR (risque, besoins et ré-



ceptivité), qui constitue actuellement une référence théorique et pratique incontournable dans le champ de la probation en Europe et dans le monde, l'ouvrage d'Andrews et Bonta ne peut que susciter l'intérêt des personnels pénitentiaires, élèves-Énap, étudiants et de tous ceux qui sont concernés par la prise en charge des délinquants, dans un contexte d'évolution des méthodes d'évaluation et des pratiques professionnelles.

Criminologie et pratiques pénitentiaires : une voie vers la professionnalisation des acteurs ?

Sous la direction de Paul Mbanzoulou.



Cet ouvrage est issu des troisièmes journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire organisées à l'Énap, en novembre 2014, par le Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire (CIRAP), sur « Criminologie et pratiques pénitentiaires ». Il s'agissait, pour les chercheurs et profes-

sionnels ainsi réunis, d'identifier et de mieux articuler les apports possibles de la criminologie à la professionnalisation des acteurs pénitentiaires.

Les contributions rassemblées dans cet ouvrage proposent des éclairages sur les modèles de savoir mobilisés dans les pratiques pénitentiaires ; sur les méthodes et outils d'évaluation et de prise en charge utilisés à l'étranger et en France ; sur les programmes reconnus comme efficaces à l'étranger ou dans des expérimentations françaises. L'ouvrage associe de manière harmonieuse les perspectives théoriques des chercheurs et l'apport des professionnels pénitentiaires davantage axés sur la mise en œuvre effective des savoirs criminologiques.

Droit pénitentiaire

Recueil des textes par Élise Fradet

Le recueil de textes est une réponse concrète à l'éparpillement des sources du droit pénitentiaire. Il regroupe dans un seul support les dispositions des extraits du code pénal, du code de procédure pénale et du code de la santé publique auxquelles s'ajoutent le code de déontologie des personnels pénitentiaires et la loi pénitentiaire. Par cette recension systématique des textes du droit interne et des textes européens, l'édition 2015, à jour des dernières dispositions issues de la loi du 15 août 2014 et des décrets afférents, constitue un sup-

port textuel indispensable à tous les acteurs et professionnels des champs pénitentiaire et de l'exécution des peines : personnels pénitentiaires, magistrats du parquet et de l'application des peines, étudiants en droit, élèves et stagiaires de l'Énap, intervenants en milieu carcéral et tout citoyen intéressé par les problématiques pénitentiaires.



Observatoire de la formation

Une école qui connaît ses publics.

Tous les élèves et stagiaires qui entrent en formation initiale font l'objet d'un recensement analysé, édité et diffusé. Initialement vouée à l'amélioration des contenus d'enseignement et leur adaptation aux publics en formation, cette collecte de données fournit à l'administration pénitentiaire la constitution d'une mémoire statistique sur des milliers de personnels recrutés chaque année, un support quantitatif fiable sur les flux d'entrée, une base de données servant les candidats aux concours, des connaissances précises au service de la formation et des recherches scientifiques...

<http://www.énap.justice.fr/eleves/donnees.php>

En 2015 , **11 plaquettes sociodémographiques** ont été publiées :

- 45^{ème} promotion de DSP ; 3^{ème} promotion de DSP formation d'adaptation ; 23^{ème} promotion de 1^{er} surveillant ; 188^{ème} promotion de surveillants ; 189^{ème} promotion de surveillants ; 8^{ème} promotion de DPIP ; 20^{ème} promotion de CPIP ; 6^{ème} promotion d'agents pénitentiaires d'escortes judiciaires ; 6^{ème} promotion d'agents pénitentiaires d'escortes judiciaires 2^{ème} session ; 39^{ème} promotion de formateurs et de responsables de formation ; 30^{ème} promotion de moniteurs de sport.



Des évaluations de la formation par les élèves.

Plusieurs types d'évaluations de la formation par les élèves et stagiaires sont conduits. Les évaluations menées en fin de formation auprès des élèves ont pour fonction d'apporter une mesure globale et statistique sur la satisfaction ressentie à l'égard des enseignements et des stages par les promotions. Ces résultats à chaud présentent l'intérêt d'apporter rapidement des données exhaustives et d'ouvrir des pistes de réflexion sur les évaluations à mener de manière plus approfondie. Qu'elles découlent de ces pistes ou émanent de la DAP, d'autres études de fond sont ainsi menées sur les activités professionnelles des personnels en poste sur le terrain et le transfert des acquis de formation. Ces évaluations a posteriori, plus conséquentes, présentent l'intérêt double d'apporter des précisions de première importance sur les activités exercées dans le quotidien professionnel des personnels, et d'évaluer l'adéquation entre les enseignements et les apprentissages de la formation avec les compétences requises pour exercer sur le terrain.

En 2015, 9 enquêtes de satisfaction et 7 bilans de cycle ont été réalisés.

44^{ème} promotion de DSP ; 23^{ème} promotion de 1^{er} surveillant ; 19^{ème} lieutenants pénitentiaires et 4 bilans de cycle. 6^{ème} promotion d'agents pénitentiaires d'escortes judiciaires ; 19^{ème} promotion de CPIP ; 7^{ème} promotion de DPIP ; 2 enquêtes de satisfaction sur la formation d'adaptation des ERIS ; moniteurs de sport 30 et trois bilans de cycle.

Une enquête d'évaluation différée

De l'Énap à la coursive : regards rétrospectifs sur le dispositif de formation par unités de compétences, Evaluation différée de la 184^{ème} promotion de surveillants, juin 2015, par *Valentine Auzanneau*,

Les élèves surveillants de la 184^{ème} promotion ont été les premiers à bénéficier du nouveau dispositif de formation par unités de compétences, les UC. Privilégiant une approche par compétence, cette formation a été construite à partir du référentiel métier. Elle vise une plus grande professionnalisation des élèves via l'acquisition de capacités, définies à partir des compétences attendues d'un surveil-



lant pénitentiaire. Le dispositif d'évaluation a également été complètement revu puisqu'il supprime le système de notation au profit d'un système binaire, les capacités étant maintenant acquises ou non-acquises. L'intérêt de cette évaluation différée est d'obtenir une satisfaction plus objective grâce au recul induit par l'expérience acquise sur le terrain. Ce type d'évaluation permet également de mesurer l'adéquation de la formation avec les compétences professionnelles réellement exercées par l'agent en poste.

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/les-eleves/evaluation-de-la-formation/article/de-l-énap-a-la-coursive-regards.html>

Une évaluation des jeux pénitentiaires de 2014

Dans la continuité d'autres projets sportifs régionaux et nationaux, ces jeux ont d'abord interrogé les capacités de l'administration pénitentiaire à inscrire un tel projet dans la perspective de ses missions.

Ensuite, il convenait de s'interroger sur le bénéfice potentiel que cette administration pouvait retirer en organisant ses propres jeux, dans la mesure où leur organisation n'induisait pas ou peu de contacts avec le monde extérieur. Avec les fonctions occupationnelle et sécuritaire du sport en prison, ce domaine d'activités doit également servir de passerelle avec le monde libre et permettre aux personnes détenues de renouer des contacts avec la société. La question qui se pose consiste dès lors à comprendre les raisons pour lesquelles l'administration pénitentiaire a décidé d'organiser ces jeux et à saisir comment ces derniers sont parvenus au final à remplir leurs objectifs ?

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/les-eleves/evaluation-de-la-formation/article/de-l-or-dans-les-yeux-evaluation.html>



La médiathèque Gabriel Tarde



L'année a été marquée par une hausse d'activité et de fréquentation significative de la **médiathèque** ainsi que plusieurs actions fortes.

> Fréquentation : **60 842** visites (+15 167 par rapport à 2014, soit **5070** visiteurs chaque mois). Soit +33% correspondant à **1267** visiteurs par semaine. **9448** prêts de documents (soit 197/semaine). De ce fait, installation de 4 places assises et 6 postes de consultation supplémentaires. Ceci porte la capacité d'accueil de la médiathèque à **107** places assises et **27** postes informatiques.

4 ouvertures exceptionnelles de la médiathèque ont été faites pour répondre aux besoins des élèves en travail personnel.

Afin d'améliorer la visibilité des fonds et favoriser leur utilisation, les espaces ont été réaménagés

> Formation : **788** personnes formées à la recherche documentaire, tous publics, pour 91 heures de face à face. Création en fin d'année d'ateliers pédagogiques, hors temps de scolarité, destinés à tous les publics, sur inscription. Ce dispositif permet de toucher les publics de surveillants qui ne bénéficiaient pas de cette formation auparavant. **10** ateliers depuis le mois de septembre ont été proposés

médiathèque gabriel Tarde

> Implication dans les enseignements de l'Énap : **13** dossiers documentaires réalisés en appui aux enseignements :

Les politiques de lutte et de prévention des conduites addictives, Les victimes, Les radicalismes religieux...une menace pour les institutions, Les soins pénalement ordonnés, Grand banditisme, criminalité transnationale, terrorisme religieux : les détenus à profils, Les radicalismes religieux...une menace pour les institutions, Les nouvelles notions dans la prise en charge des PPSMJ, L'évaluation des PPSMJ, Plan de lutte anti-terroriste, phénomènes de radicalisation : actions de formation des formateurs relais, Administration pénitentiaire et partenariat, Faire vivre la culture en milieu pénitentiaire : le canal vidéo interne, Le maintien des liens familiaux .

De plus, **40** recherches documentaires ont été réalisées sur demandes.

18 Parcours découverte assurés auprès de toutes les promotions

> Cette année, **734** articles de périodiques ont été référencés et intégrés au catalogue, et 1000 nouveaux ouvrages ont enrichi le fonds contemporain. 5 lettres électroniques ont été publiées.

> Des animations : **9** soirées événements en 2015 : Hormis sa participation aux journées sur la Santé et sur la prévention des risques routiers ou aux projets tutorés des élèves CPIP, elle propose aussi des soirées visant à mettre ses fonds à disposition de la culture pénitentiaire et générale des publics de l'Énap. Ainsi en 2015: 2 soirées BD, 2 soirées coups de cœur romans et 5 soirées thématiques avec projection (sur le métier de CPIP, les surveillants, les canaux vidéo...).

> 2 enquêtes de satisfaction menées auprès des élèves et des personnels de l'école en collaboration avec le service de l'Observatoire de la formation, dont les résultats sont très positifs



Centre de Ressources sur
l'Histoire des Crimes et des Peines

Le centre de
ressources sur
l'histoire des crimes
et des peines

> L'innovation la plus marquante de cette année 2015 est l'intégration des enseignements d'histoire au sein du CRHCP dans le cadre la réorganisation de l'école entraînant la création d'un pôle Histoire. Dans ce cadre, deux personnels chargés d'enseignement (un plein temps, un mi-temps) ont rejoint l'équipe. 56 heures d'enseignement dispensées.

Cette nouvelle responsabilité implique également l'intégration d'aspects muséologiques dans les missions du CRHCP, dans la continuité de la création de l'espace dédié à la mémoire pénitentiaire, baptisé espace « Pierre Cannat » en octobre 2015. L'inventaire de l'ensemble des objets confiés à l'Énap a été réalisé (intervention d'un stagiaire spécialisé), et le CRHCP poursuit son activité de recueil d'objets pénitentiaires lors de fermetures



d'établissements, ainsi que de prêts auprès de partenaires faisant appel à ses fonds.

> Cette activité se décline également par une participation très active à toutes les actions de valorisation de la mémoire pénitentiaire, par le biais de réalisation d'expositions (avec l'unité édition). **70 ans de la réforme Amor, 70 ans de l'ordonnance de 1945**, travail par

ticipatif des élèves sur la conception d'exposition, réalisation de parcours thématiques virtuels sur le site de l'Énap, réalisation de reportages photos sur les établissements avant fermeture, création de visites virtuelles en partenariat avec Criminocorpus .

➤ Action pédagogique et communication : organisation de visites des publics (élèves, institutionnels, chercheurs) : **76** groupes pour environ **1600** personnes. Diffusion de la lettre du CRHCP.

➤ Partenariat Bibliothèque nationale de France : la convention de partenariat avec la BNF a été renouvelée pour 5 ans (2015-2019). Outre le statut de pôle associé sur l'exécution des peines, cette convention permet à

l'Énap de recevoir des subventions permettant la poursuite de la numérisation et l'enrichissement de la bibliothèque numérique. Chaque mois, 3000 internautes consultent les bases numériques du CRHCP.

En 2015, **8 942 nouveaux documents** ont été mis en ligne, soit **26580** pages.



➤ L'unité édition

Une plate forme d'édition au service de l'école.

La mise en forme graphique de l'ensemble des publications de l'Énap est réalisée par l'unité édition.

Ce sont ainsi **98** publications qui ont été conçues et réalisées cette année. Ces publications couvrent un éventail très large de créations originales, allant de l'ouvrage de référence à la plaquette pédagogique, en passant par des expositions de grande envergure.

La production des supports de cours destinés aux élèves ainsi que de très nombreux documents et publications (Chroniques du Cirap, plaquettes socio-démographiques, plaquettes médiathèque et CRHCP, catalogues d'exposition, documents administratifs, rapport d'activité, ...), sont assurées par l'atelier de reprographie intégré.



Les publications ne pouvant être techniquement imprimées en interne (ouvrages des Presses de l'Énap, dossiers thématiques, ...) sont confiées à des imprimeurs spécialisés.

Outre les copieurs numériques, l'unité possède également un traceur Epson permettant des impressions grand format en continu (lés de 940 mm de large) tels que des panneaux d'exposition, des banderoles, des affiches grand format.

L'unité réalise également les supports de communication nécessaires à l'organisation d'événements tels que les colloques et conférences, journées pédagogiques, ... (programmes, affiches, ...).



➤ Les archives de l'Énap

Le travail de réalisation du nouveau tableau de gestion des archives de l'Énap s'est poursuivi en 2015, en relation avec les Archives départementales de Lot et Garonne. Il sera achevé en 2016.

Les services ont versé aux archives 15,80 mètres li-

néaires. 42 personnes ont consulté les archives et 22 ont emprunté des documents.

Le département des relations internationales

Depuis son arrivée à Agen en 2000, l'Énap ne cesse de développer son activité internationale et est reconnue pour son expertise et son savoir-faire dans le domaine de la formation pénitentiaire.

L'Énap travaille en lien avec le Service des Affaires Européennes et Internationales (SAEI), l'opérateur du ministère de la justice « Justice Coopération Internationale » (JCI), le service des relations internationales du Cabinet de la Directrice de l'administration pénitentiaire, les ambassades françaises, les directions d'administrations pénitentiaires ou les écoles pénitentiaires étrangères. Dans certains cas, l'Énap a conclu des accords de coopération et 15 sont actuellement actifs.

5 grands objectifs guident les actions du département des relations internationales de l'école, à l'Énap et à l'étranger :

- > Etre au service des élèves en formation initiale
- > Etre au service des personnels en formation continue et des départements de l'Énap
- > Représenter l'Énap et / ou la France sur des séminaires internationaux
- > Etre présent sur les projets européens
- > Favoriser la coopération et l'assistance internationale
- > Etre au service des élèves en formation initiale est une mission développée au département RI depuis la 37^{ème} promotion de DSP, soit depuis 2007.

En 2015, ce sont 17 élèves de la 44^{ème} promotion de DSP qui sont partis en binômes ou trinômes en stage d'une semaine dans 8 pays (Angleterre, Belgique, Catalogne, Espagne, Pologne, Irlande, Italie, Suisse) avec des organisations pénitentiaires différentes, mais avec comme thématique commune, « La prise en charge des personnes détenues radicalisées ». Une restitution de chaque binôme est mise en place quelques mois plus tard et est ouverte aux personnels et élèves de l'école ainsi qu'aux référents internationaux.

> Etre au service des personnels, en formation continue est une mission qui a généré de plus en plus de demandes de la part des agents des services déconcentrés, curieux de découvrir des systèmes pénitentiaires étrangers et essayer de transposer certaines bonnes pratiques...C'est l'exemple de la toute récente mise en place (janvier 2015) au CP de Mont de Marsan, des modules de respect.

Toujours dans le cadre de la formation continue, les visites d'études du système pénitentiaire espagnol (avec comme fil rouge les modules de respect), ont été mises en place par le DRI en 2010 et 2011 avec une représentation de toutes les DISP et 24 agents ont pu bénéficier de cette formation en Espagne.

En 2014, une visite d'étude était organisée pour la DISP de Bordeaux (10 personnes) et en 2015 pour 11 formateurs de l'Énap.

En 2015, dans le cadre de la formation continue, une visite d'étude a été organisée au Québec avec participation à un colloque de criminologie. Ce projet a été cofinancé par l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse et a bénéficié à 8 stagiaires.



> Représenter l'Énap et/ou la France sur des séminaires internationaux participe au rayonnement international de l'école.

> 2015, l'Énap par le biais du DRI a été représentée sur 15 séminaires ou colloques à l'étranger (Belgique, Irlande, Italie, Kosovo, Pologne, Roumanie, Suisse et en Turquie).

> Etre présent sur les projets européens est une activité qui est en nette augmentation sur ces dernières années car l'école a signé une convention de partenariat avec Justice Coopération Internationale (JCI) qui propose à l'école de participer à des missions d'assistance et de formation.

L'Énap est impliquée également dans le réseau des écoles pénitentiaires (EPTA – European Penitentiary Training Academies) qu'elle a initié en 2008 à Agen.

L'Énap est membre de la CEP (Confederation of European Probation) depuis 2013.

Depuis 2014, l'Énap participe à un projet européen Erasmus Plus appelé « Learning by Doing » au sein d'un consortium regroupant six pays (Roumanie, Pologne, Moldavie, Italie, Turquie et France). Le projet vise à confronter les bonnes pratiques en matière de pédagogie pour la formation pratique des personnels pénitentiaires. A la fin du projet, deux guides et un site web permettront de diffuser les résultats de ce projet.

> Favoriser la coopération et l'assistance internationale est l'engagement de l'Énap qui se traduit en prêtant son expertise et son savoir-faire dans le domaine de la formation pénitentiaire afin de contribuer à l'amélioration des pratiques pénitentiaires et à l'application des normes respectueuses des droits de l'homme au niveau international.

Ceci se traduit par des accueils à l'Énap de nombreuses délégations étrangères afin de leur faire découvrir le système pénitentiaire français et nos pratiques en matière de formation.

En 2015, l'Énap a accueilli **20** délégations étrangères qui ont eu un programme spécifique pour chacune d'entre elles. Au total **100** personnels étrangers ont été accueillis par le DRI et les différents services de l'école.

Le DRI travaille également avec des experts de l'école et des services déconcentrés pour assurer des formations de personnels pénitentiaires étrangers soit à l'Énap, soit en mission à l'étranger. En 2015, ce sont **9 formations** qui ont été dispensées à l'Énap, en Équateur, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Vos contacts 2016

Secrétariat de direction

Assistante de direction :

Cécile DARDEAU

05 53 98 91 27 / cecile.dardeau@justice.fr

Secrétariat :

Martine ALONSO

05 53 98 98 93 / martine.alonso@justice.fr

Secrétariat de la formation

Josiane Pla : 05 53 98 91 20 / josiane.pla@justice.fr

Filière directeurs

Christine JAY - CÉPÈDE, responsable de l'unité de formation des directeurs

05 53 98 89 19 / christine.cepede@justice.fr

Laurence SOULIÉ, adjointe au responsable de l'unité de formation des directeurs

05 53 98 90 35 / laurence.soulie@justice.fr

Secrétariat :

Corinne ANTONINI

05 53 98 89 63 / corinne.antonini@justice.fr

Françoise COFFIGNAL

05 53 98 89 99 / francoise.coffignal@justice.fr

Filière surveillants

Christelle Puech, responsable de l'unité de formation des surveillants

05 53 98 89 82 / christelle.puech@justice.fr

Gauthier JONARD, adjoint

05 53 98 90 18 / gauthier.jonard@justice.fr

Secrétariat :

Christelle AUGÉ

05 53 98 89 31 / christelle.auge@justice.fr

David LINDNER, secrétaire

05.53.98.92.12 / david.lindner@justice.fr

Fabien PONS, secrétaire

05.53.98.92.02 / fabien.pons@justice.fr

David SEGURA, secrétaire

05.53.98.89.21 / david.segura@justice.fr

Filière conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

Karyn BERROU, responsable de l'unité

05 53 98 92.17 / karyn.berrou@justice.fr

Brahim HATCHANE, adjoint au responsable de l'unité

05.53.98.89.84 / Brahim.hatchane@justice.fr

Danièle BOUBEES, secrétaire

05 53 98 92.01 / daniele.boubees@justice.fr

Corinne GAUTHIER, secrétaire

05.53.98.92.14 / corinne.gauthier@justice.fr

Filière premiers surveillants et lieutenants pénitentiaires

Laurent FAIVRE, responsable de l'unité de formation des lieutenants et Premiers surveillants - 05 53 98 90 72 / laurent.faivre@justice.fr

Olivier BRETON, adjoint au responsable de l'unité de formation
05 53 98 90 26 / olivier.breton@justice.fr

Aurélié ARRAN, secrétaire
05.53.98.90.89 / aurelie.arran@justice.fr

Amandine GICQUAIRE, secrétaire
05.53.98.92.05 / Amandine.gicquaire@justice.fr

Filière personnels techniques et administratifs et catalogue de la formation continue

Géraldine ROUSSEAU, responsable de l'unité
05.53.98.92.04 / Geraldine.rousseau@justice.fr

Jean-Michel ARMAND, coordinateur de formation
05.53.98.90.12 / Jean-michel.armand@justice.fr

Nadine LANOE, responsable de formation
05.53.98.90.36 / Nadine.lanoe@justice.fr

Eric MACOR, chargé de formation
05.53.98.89.59 / Eric.macor@justice.fr

Christiane AYMA, secrétaire
05.53.98.90.27 / Christiane.ayma@justice.fr

Myriam GELLY, secrétaire
05.53.98.92.15 / Myriam.gelly@justice.fr

Unité communication, actions culturelles et événementielles

Philippe CLAERHOUT, responsable d'unité
05 53 98 91 77 / philippe.claerhout@justice.fr

Anne-Claire LANDRIEU, chargée de l'action culturelle
05 53 98 91 34 / anne-claire.landrieu@justice.fr

Département des relations internationales

José MARIVELA, chef de l'unité relations internationales
05 53 98 90 10 / jose.marivela@justice.fr

Assistante :

Marie-Jésus COPADO
05 53 98 90 93 / marie-jesus.copado@justice.fr



RAPPORT d'activité

2015


École nationale
d'administration
pénitentiaire

440 av. Michel Serres, CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9
Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - Fax : +33 (0)5 53 98 98 99
www.énap.justice.fr
www.e-nap.énap.intranet.justice.fr

Comité de rédaction :

Directeur de la publication : *Philippe Pottier*
Comité de rédaction :
Philippe Claerhout, Virginie Paviza



Conception graphique et impression :

Unité édition,
Département Ressources documentaires,
Direction de la recherche et de la
documentation (Énap)

Crédits photos : Énap, A. Etchepare

